



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

**Évaluation des cursus
« Sciences chimiques, physiques, géographiques et géologiques »
2014-2015**

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre (IPAM)

Bachelier Chimie (finalité : biotechnologie)

Comité des experts :

M. Etienne SCHACHT, président

M. Paul GEERLINGS, M. Thibault LIBERT,

Mme Isabelle POULIQUEN, M. Jacques VIVEGNIS, experts.

3 juillet 2015

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2014-2015 à l'évaluation des cursus en « Sciences chimiques, physiques, géographiques et géologiques ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné¹, mandaté par l'AEQES et accompagné d'un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 24 et 25 mars 2015 à l'Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre (IPAM), pour évaluer le programme de bachelier en Chimie (finalité : biotechnologie). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de la visite d'évaluation, le comité des experts a eu l'occasion de s'entretenir avec 15 membres du personnel, 13 étudiants, 9 anciens étudiants, 5 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES en cinq critères², sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

¹ La composition du comité des experts et un bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : www.aeqes.be/experts_comites.cfm

² AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre (IPAM), situé à La Louvière, est l'héritier d'une école professionnelle provinciale, fondée en 1912, dans le but d'améliorer le niveau de formation des ouvriers et artisans de la région.

L'IPAM partage les bâtiments avec l'Athénée Provincial – Implantation Arts et Métiers (APLL). La plupart des locaux (classes, ateliers, machines et outillage) sont utilisés par les élèves « du jour » et par les étudiants « du soir ». Le laboratoire de biotechnologie est cependant à usage unique de la promotion sociale.

L'IPAM organise également des formations de niveau secondaire dans les sept domaines suivants : informatique et bureautique, langues étrangères, langue des signes, économie, cours artistiques, secteur technique et industriel, service aux personnes, etc.

Les enseignements correspondants à l'enseignement supérieur de type court de plein exercice sont, au début de l'année académique 2013-2014 :

- le bachelier en Comptabilité – option : gestion
- le bachelier en Électromécanique – finalité : électromécanique et maintenance
- le bachelier en Informatique de gestion
- le bachelier en Chimie - Finalité : Biotechnologie, qui fait l'objet du présent rapport
- le diplôme de bibliothécaire breveté.

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Elaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 La politique de gouvernance est organisée d'une façon hiérarchique par la Commission Permanente de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS). Un grand nombre d'informations utiles (dossiers pédagogiques, profils professionnels, documents administratifs, etc.) sont disponibles sur le site internet du CPEONS. Le guide de l'enseignement supérieur est très complet. Le pouvoir organisateur (PO) de l'IPAM, la province de Hainaut, est fort. L'autonomie de la direction de l'IPAM est donc limitée.
- 2 L'implication du PO dans la démarche qualité et dans la pérennisation de la section est insuffisante.
- 3 Le personnel de l'IPAM est parfaitement conscient du rôle social qu'il doit jouer. La direction, le coordinateur qualité, le personnel administratif et surtout les enseignants sont à l'écoute des étudiants et tâchent de tenir compte de leur situation personnelle. L'Institut a une vocation sociétale qui répond aux besoins de la région et joue un rôle effectif d'ascenseur social.
- 4 Dans la volonté de participer activement au développement socio-économique de sa région, l'IPAM travaille en partenariat avec des organismes extérieurs, tels que les FOREM, CEFORA, CPAS.
- 5 En principe, la section peut s'appuyer sur des ressources externes à l'institution comme le groupe de travail du Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale, la Commission qualité du CPEONS.
- 6 La direction de l'époque a adopté une démarche proactive, notamment à partir d'évaluations AEQES réalisées précédemment dans les sections électromécanique et informatique de gestion. Dès lors, la démarche qualité commence à être étendue aux autres sections. Une « Charte Qualité » a été introduite et figure aux valves de l'institution et sur son site internet.
- 7 Une « Commission interne d'évaluation qualité » (CIEQ) a été mise en place par le coordinateur qualité. Cette commission se réunit deux fois par année académique. Pour envisager les spécificités de chacune des sections, des groupes de travail par section ont été mis sur pied. Le « Groupe de travail Qualité Biotech » (GTQ Biotech) se réunit en moyenne une fois par mois et ses missions sont bien définies.
- 8 Le coordinateur qualité publie les comptes rendus du GTQ Biotech sur la plate-forme E-Campus afin d'améliorer la communication et la diffusion des informations entre ses membres.
- 9 La coordination qualité bénéficie d'une importante expérience et a réalisé un grand effort pour développer une démarche qualité efficace. Les acteurs (enseignants, étudiants et personnel administratif) mobilisés sont convaincus du bien-fondé de la démarche qualité. La fonction de coordinateur qualité souffre toutefois d'un déficit de reconnaissance et de légitimité et les heures allouées à cette fonction demeurent insuffisantes pour mener à bien toutes les missions qui lui sont dévolues.
- 10 Bien que des partenariats formels existent, les collaborations les plus effectives sont basées sur des contacts informels, notamment dans les entreprises où travaillent des anciens étudiants ou des stagiaires.
- 11 Au niveau du pilotage et de la révision périodique du programme, les dossiers pédagogiques offrent une marge de 20% aux établissements pour allouer des heures supplémentaires aux unités de formation en

fonction des évolutions technologiques, des besoins et attentes spécifiques des étudiants et du monde professionnel.

- 12 Pour l'évaluation des enseignements et du programme, l'IPAM a réalisé plusieurs questionnaires (adressés aux anciens diplômés, aux étudiants ainsi qu'au personnel enseignant et administratif) destinés à recueillir des informations sur la qualité de ses services, sur les méthodes et moyens mis en œuvre par son personnel pour atteindre ses objectifs.

Le comité des experts a constaté que la procédure utilisée est perfectible. La participation des étudiants et maîtres de stages reste très faible.

Le questionnaire d'enquête a été proposé aux anciens étudiants à l'occasion de l'organisation d'une activité sociale. Ce qui a débouché sur une meilleure participation.

- 13 En matière de communication interne, différents canaux sont mis en place par l'établissement afin d'assurer une bonne communication entre les parties prenantes. Parmi les différents canaux disponibles (secrétariat, site internet, séances d'information pour les nouveaux étudiants en début d'année), les valves sont régulièrement mises à jour. Elles informent les étudiants sur les horaires des cours, sur le règlement d'ordre intérieur(ROI) de l'établissement ainsi que les offres d'emploi dans leur domaine de compétence plateforme E-Campus, bien documentée (horaires, programmes et supports pédagogiques des cours) est efficace pour la démarche qualité et permet une bonne circulation de l'information en interne. Toutefois, son utilisation par les étudiants et les enseignants n'est pas systématique.
- 14 Le comité des experts a constaté un manque d'autonomie et un manque de participation des acteurs dans les révisions éventuelles des dossiers pédagogiques.

RECOMMANDATIONS

- 1 Intégrer tous les acteurs dans la démarche qualité (pédagogiques, administratifs, étudiants, etc.) autour d'une stratégie d'établissement qui devrait être portée par la direction de l'établissement. .
- 2 Systématiser le traitement des données relatives au pilotage du programme, notamment la gestion des données statistiques sur les enquêtes réalisées par l'établissement.
- 3 Renforcer et pérenniser la fonction du coordinateur qualité.
- 4 Dans cette démarche qualité, la nécessité d'un « leadership » affirmé de la direction reste indispensable.
- 5 Informer le PO que l'IPAM n'a pas pu bénéficier suffisamment de ressources telles que le bureau pédagogique, de l'apport des conseillers du CPEONS ainsi que de l'aide de la Commission Qualité du CPEONS.
- 6 Veiller à créer une structure moins centralisée permettant plus d'autonomie serait un bénéfice pour la gouvernance de l'établissement.
- 7 Encourager les étudiants à participer aux enquêtes. Un retour des résultats des enquêtes est utile pour convaincre les étudiants de l'importance et le sérieux des enquêtes.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Les objectifs généraux et spécifiques de la section biotechnologie sont détaillés dans son dossier pédagogique.
La création des dossiers pédagogiques résulte des réflexions d'un groupe de travail formé d'administratifs, d'enseignants spécialisés en ce domaine, mais malheureusement trop peu de représentants du monde de travail.
La part d'autonomie accordée dans les UF permet néanmoins de gérer, dans une certaine mesure, les écarts constatés. La révision du contenu des UF réalisée lors de la modification administrative de la formation a permis d'affiner les contenus.
- 2 Le programme est bien adapté aux besoins des employeurs de la région. Les compétences des diplômés, en particulier une bonne maîtrise technique, sont reconnues par les représentants du monde professionnel. L'autonomie, l'adaptabilité et l'auto apprentissage constituent des atouts reconnus par les employeurs.
- 3 Les liens avec le monde de l'entreprise sont présents par l'intermédiaire de trois UF, à savoir les 2 unités « stages » et l'unité « épreuve intégrée ». Les sites de stages et d'emplois potentiels sont nombreux dans la région.
- 4 Certains travaux pratiques sont organisés dans les laboratoires extérieurs, par exemple chez Culture in Vivo à Nivelles.
- 5 L'agencement de la formation en UF est un mode de fonctionnement très flexible. L'étudiant peut choisir, dans certaines limites, les UF qu'il désire suivre durant l'année académique en cours. L'ensemble des UF doit être abordé dans un maximum d'environ six années.
Comme chaque étudiant est un cas particulier, le suivi des étudiants n'est pas toujours simple : « qui en est où ? ».
- 6 Les principaux canaux d'information et de communication externe sont le site internet, les publicités dans les journaux locaux, les réseaux sociaux, les « semaines Classes ouvertes ». L'activité de « Journée Porte ouvertes » n'attire pas grand monde.
- 7 Une force du programme est la révision et la mise à jour du contenu des cours en fonction des évolutions technologiques, grâce à l'implication de l'enseignant en charge des cours de biotechnologie.
- 8 Le choix de l'établissement par les étudiants s'effectue du fait de la proximité géographique du domicile. Certains étudiants cumulent les études avec une occupation professionnelle, ce qui ne favorise pas la mobilité internationale.

RECOMMANDATIONS

- 1 Intensifier et de formaliser la communication externe afin d'accroître la visibilité de la section biotechnologie et son attrait ; recourir, pour ce faire, à divers moyens. L'utilisation des médias provinciaux

gratuits et la réalisation de publi-reportages avec une chaîne de télévision locale constituent des possibilités réalistes parmi d'autres.

- 2 Tenter d'établir une collaboration constructive avec les organismes publics d'insertion socioprofessionnelle.
- 3 Anticiper les impacts du décret Paysage et être proactif à cet égard. Dans ce contexte, activer les contacts avec d'autres institutions en tenant compte des contraintes pratiques d'éloignement géographique.
- 4 Réfléchir à la mise en place d'un dispositif (par exemple, des UF complémentaires au cursus biotechnologie, organisées pendant un semestre) permettant aux diplômés d'acquérir l'agrément exigé pour exercer dans le domaine de la santé et soutenir cette excellente idée.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme.

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Evaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Un conseil de spécialistes se réunit au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour décider des ECTS, des charges de travail de chaque cours. Le rôle des ECTS est explicité dans le guide de l'enseignement supérieur.
- 2 Les acquis visés correspondent aux capacités terminales et apparaissent clairement dans les fiches pédagogiques de chacune des UF de la formation.
La formulation des objectifs et des consignes par les enseignants est récurrente, elle précède les activités de cours et de laboratoire. Cette démarche engendre la motivation chez les étudiants qui perçoivent progressivement la cohérence des actions réalisées autour de l'aspect unitaire de la biotechnologie.
- 3 L'implémentation du programme est efficace. Les contenus des cours sont consistants et structurés. Une importance particulière est accordée aux bases théoriques dans les cours.
- 4 L'information et la communication sur les stages sont organisées par le professeur en charge du suivi des étudiants pour la réalisation du stage. Les étudiants reçoivent un « dossier stage étudiants » et un « dossier maître de stage ».
Les informations relatives à l'épreuve intégrée (EI) sont transmises aux étudiants de manière informelle (lors des entretiens avec les professeurs). Un « dossier EI » leur est remis par le professeur en charge de l'unité de formation préparatoire à l'épreuve intégrée. Une liste des TFE consultables est disponible sur la plateforme E-Campus.
- 5 Il y a une volonté affirmée de développer l'autonomie des étudiants. L'entraide est encouragée ce qui contribue au « savoir-être » exigé par les employeurs potentiels, comme l'esprit d'équipe souhaité dans les industries.
- 6 Un seul enseignant assure l'ensemble des UF de biotechnologie, les stages et les TFE. Cette situation peut se révéler d'une grande efficacité car la vision globale est forcément optimale. D'autre part, cette situation peut être perçue comme une faiblesse pour la pérennisation de la qualité de l'ensemble des UF de biotechnologie.
- 7 Le comité des experts a constaté, lors de la consultation des grilles d'évaluation des différentes UF, une adéquation entre les modalités d'évaluation de ces dernières et les capacités terminales visées par le programme. Une liste de questions types reprenant l'ensemble des capacités terminales informe également les étudiants sur ce qui est attendu de leur part.
- 8 L'existence de documentations informatives complètes à destination des étudiants et de l'extérieur, comme le guide de l'enseignement, le guide du maître de stages, etc., renforce la cohérence interne du programme.
- 9 L'organisation bisannuelle de certaines UF est pénalisante car il peut arriver que la moitié d'une classe ait suivi un cours important alors que l'autre n'y a pas encore été confrontée. Pour l'enseignant et les étudiants, il n'apparaît pas du tout évident de s'adapter à de telles situations.

- 10 L'accès aux copies d'examens auprès de l'enseignant n'est pas toujours possible. Certains chargés de cours reprennent les copies d'examens et organisent des séances de correction, d'autres non.
- 11 Le personnel enseignant est impliqué dans la révision périodique du programme.

RECOMMANDATIONS

- 1 Une meilleure coordination de la concertation avec les autres EPS de la région est une piste pour résoudre le problème de l'organisation bisannuelle des UF.
- 2 Systématiser la consultation des copies d'examen par les étudiants auprès du chargé de cours après le conseil des études.
- 3 Réunir suffisamment de spécialistes (enseignants et personnes extérieures) pour régulièrement reconsidérer les aptitudes souhaitées dans les formations. Ce genre de démarches de remises à jour n'implique pas obligatoirement la reconsidération en profondeur des UF ou encore de l'ensemble du cursus.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme.

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 L'implication importante du coordinateur qualité et des enseignants dans l'encadrement pédagogique et social des étudiants est un point fort qui contribue largement à l'efficacité du programme. L'investissement et les compétences du responsable de la section biotechnologie dans l'ensemble des activités qui lui sont dévolues est remarquable.
- 2 L'enseignement des cours de biotechnologie repose majoritairement sur un seul enseignant ce qui constitue une fragilité pour le maintien dans le contexte d'une stratégie à long terme.
- 3 Le comité des experts a pris bonne note des difficultés engendrées par la faible marge de manœuvre de l'établissement dans l'engagement et la nomination du personnel.
- 4 Le comité des experts a constaté un manque de ressources humaines pour le support technique dans l'encadrement des travaux pratiques est évident et représente un inconvénient pour l'efficacité du programme.
Il existe un suivi personnalisé des étudiants et une aide à la réussite qui porte ses fruits. Il existe un soutien financier pour les étudiants en difficulté.
- 5 Les fiches pédagogiques sont complètes et informatives. Les syllabi permettent une bonne préparation aux évaluations.
- 6 Le personnel est impliqué dans la révision périodique du programme.
- 7 Le comité des experts a constaté un manque inacceptable des dispositifs élémentaires de sécurité dans les labos (extincteur, etc.). Cette situation doit être remédiée avec grande priorité par ceux qui portent la responsabilité.

RECOMMANDATIONS

- 1 Relayer auprès du PO la faible marge de manœuvre dont dispose l'établissement dans l'engagement et la nomination du personnel, en vue d'y remédier.
- 2 Renforcer l'acquisition d'équipements de laboratoire en vue de remédier au manque de matériel de sécurité.
- 3 Pourvoir à un encadrement efficient des étudiants lors de leurs travaux pratiques en augmentant les ressources humaines disponibles.
- 4 Le projet de récupération des locaux du plein exercice est une opportunité pour augmenter la surface des locaux dédiés aux travaux pratiques.
- 5 S'appuyer sur le recueil systématique des données statistiques ainsi que sur leur exploitation pour enrichir le pilotage du programme.

- 6 Veiller à une anticipation de pérennisation de la section biotechnologie au travers une politique efficace d'organisation des cours.

Critère 5

L'établissement/l'entité a également effectué une autoévaluation du programme de façon participative, approfondie et validée.

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Le rapport d'autoévaluation et les supports documentaires fournis sont clairs et bien structurés. Sous l'impulsion du coordinateur qualité, tous les acteurs ont été impliqués dans la rédaction du rapport. La méthodologie a été bien adaptée à la section et suivie par ses acteurs.
- 2 L'analyse SWOT est très claire. Les forces, faiblesses, opportunités et risques sont bien décrits et précédés de commentaires détaillés. Cette analyse est le résultat d'un effort important et bien organisé de la part du coordinateur qualité et des membres de GTQ Biotech.
- 3 Le plan d'action prévu ou en cours est bien détaillé. Ce plan a été élaboré par le GTQ Biotech et approuvé par la CIEQ. Il contient quatre axes stratégiques : accroître la visibilité de l'établissement, pérenniser la démarche qualité et implémenter un management de qualité, développer la communication interne et externe ainsi que renforcer la coordination et la cohérence pédagogique du cursus.

RECOMMANDATIONS

- 1 Mettre en place d'un plan d'action global de synchronisation des actions, issues des différentes évaluations, permettrait d'en alléger le suivi et de gagner en efficacité. Ce plan d'action global doit s'appuyer sur une revue des axes stratégiques.
- 2 Mettre en place des mesures pour anticiper les conséquences du décret Paysage afin de pérenniser l'existence la section biotechnologie. Des alliances stratégiques avec d'autres établissements seront nécessaires à court terme.

CONCLUSION

Le comité des experts a pu observer une entité attentive aux parcours et aux singularités de chaque étudiant. Les qualités humaines et pédagogiques des enseignants ainsi que leur motivation et leur enthousiasme constituent la force principale de la formation proposée.

Cette formation répond aux besoins sociétaux conformément aux objectifs de l'enseignement de promotion sociale. Le comité des experts a relevé, parmi les étudiants, anciens et actuels, une grande satisfaction concernant la qualité de la formation, l'enthousiasme, les qualités pédagogiques et l'aide à la réussite proposés par les enseignants.

Les grands axes d'amélioration concernent essentiellement les contraintes d'autonomie dues à l'organisation rigide des cursus par une structure centralisée, une politique d'engagement et de nomination du personnel trop centralisée et non transparente. Le manque d'équipement de laboratoires ainsi qu'un manque de surface des locaux dédiés aux travaux pratiques sont à prendre en considération.

Le comité des experts encourage l'établissement à bâtir une stratégie à moyen terme qui permette notamment de répondre aux exigences de décret Paysage et d'ainsi garantir la continuité de sa mission sociétale importante.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ Bonne réputation de l'IPAM⇒ Bon climat d'échanges et bonne collaboration entre le personnel enseignant⇒ Compétence, expérience et implication du coordinateur qualité⇒ Démarche qualité proactive : création d'une charte qualité et systématisation de la démarche qualité à toutes les sections suite aux audits réalisés pour les bacheliers en électromécanique et en informatique de gestion. Mise en place d'une « commission interne d'évaluation qualité » (CIEQ) et d'un groupe de travail « qualité Biotech » (GTQ Biotech)⇒ Le programme est bien adapté aux besoins des employeurs de la région : les compétences des diplômés, en particulier une bonne maîtrise technique sont bien reconnues par les représentants du monde professionnel⇒ Révision et mise à jour du contenu du programme des cours en fonction des évolutions technologiques grâce à l'implication de l'enseignant en charge du cours de Biotechnologie.⇒ Cohérence interne du programme (rédaction de fiches pédagogiques, formulation des consignes et des objectifs par les enseignants ne début d'année, grilles d'évaluation en adéquation avec les modalités d'évaluation, documentation informative mise à la disposition des étudiants)	<ul style="list-style-type: none">⇒ Faible implication de la direction dans la démarche qualité et la gestion globale de l'établissement⇒ Implication insuffisante du PO dans la démarche qualité et dans la pérennisation de la section⇒ Cursus qui repose sur une seule personne (ensemble des UF de la section, stages et épreuve intégrée)⇒ Manque de formalisation des contacts avec les anciens étudiants et les représentants du monde professionnel⇒ Faible participation des étudiants aux enquêtes relatives à l'évaluation des enseignements et du programme⇒ Faible exploitation et systématisation du recueil des données statistiques nécessaires au pilotage du programme⇒ Choix de l'établissement par proximité géographique qui ne favorise pas de stratégie de mobilité internationale⇒ Faible visibilité de la section vis-à-vis de l'extérieur (communication externe)⇒ Pas d'organisation de l'agrément qui permet aux diplômés d'exercer dans le domaine de la santé⇒ Manque de ressources humaines pour le support technique dans l'encadrement des travaux pratiques⇒ Absence des dispositifs élémentaires dans les labos (extincteur, etc.)

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Respect des valeurs de l'EPS : rôle d'ascenseur social. Mise en place de collaborations avec les entreprises et les organismes d'insertion socioprofessionnelle dans une région réputée pour ses activités dans le secteur de la chimie ⇒ La modularité des UF permet une organisation flexible du parcours de formation de l'étudiant 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pérennisation en regard des exigences du décret Paysage pour les sections présentant un faible taux d'étudiants par UF. ⇒ Système modulaire (organisation bisannuelle de certaines UF) qui peut prolonger la durée des études.

Récapitulatif des recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Rapprocher les plans d'action des axes de la politique qualité ⇒ Penser à une démarche qualité intégrée entre les services pédagogique, administratif et les étudiants ⇒ Veiller à une formalisation des contacts avec les anciens étudiants et les représentants du monde professionnel ⇒ Mobiliser divers moyens de communication afin d'intensifier la visibilité de la section biotechnologie (médias provinciaux gratuits, publi-reportages, chaînes de télévision locale) afin d'assurer la pérennité de la section ⇒ Soutenir l'initiative de l'organisation de l'agrément ⇒ Une meilleure coordination de la concertation avec les autres EPS de la région est une piste pour résoudre l'inconvénient de la modularité ⇒ Augmenter les ressources humaines afin de pourvoir à un encadrement efficient des étudiants lors de leurs travaux pratiques ⇒ Renforcer l'acquisition d'équipements de laboratoire ⇒ Organiser un recueil et une exploitation systématiques des données statistiques de pilotage du programme



Evaluation des cursus
« Sciences chimiques, physiques,
géographiques et géologiques »
2014-2015

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

- L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique
dont dépend l'entité


Noëlla MERTENS
Directrice IPAM

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation


Fabrice COLIANNI

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.